

Violence physique, psychologique,
agression sexuelle, négligence,
fugue, jeux dangereux,
dérives sectaires, harcèlement...

Le dire,
c'est l'interdire

PARLES-EN !

QUI CONTACTER EN CAS DE SUSPICION DE MALTRAITANCE ?

→ QUELLE ATTITUDE ADOPTER ?

- Toujours prendre l'enfant/le jeune au sérieux : l'écouter et apporter une réponse
- Ne pas banaliser, ni dramatiser
- Ne pas faire répéter inutilement
- Signifier que c'est grave, et que tu as l'obligation d'en parler pour le protéger (même si c'est un « secret » entre vous)
- Ne pas enquêter soi-même, des professionnels sont là pour ça

→ ALLÔ ENFANCE EN DANGER

C'est LE numéro de téléphone à retenir !

- C'est un numéro gratuit (fixes et mobiles)
- 24h/24 et 7j/7
- Respecte la confidentialité

